



Rapport

Date de la séance du CE : 1er décembre 2021
Direction : Direction de l'instruction publique et de la culture
N° d'affaire : 2020.BKD.54293
Classification : Non classifié

Haute Ecole Pédagogique Berne-Jura-Neuchâtel (HEP-BEJUNE): Rapport d'activités 2020 de la Commission Interparlementaire de la HEP-BEJUNE ; rapport d'information bisannuel 2018 – 2020 de la HEP-BEJUNE.

Prise de connaissance par le Conseil-exécutif et proposition au Grand Conseil

Table des matières

1.	Synthèse	1
2.	Bases légales	2
3.	Description de l'affaire	2
4.	Synthèse du rapport 2020 de la Commission interparlementaire de contrôle de la HEP-BEJUNE (CIP HEP-BEJUNE)	3
5.	Synthèse du rapport 2018-2020 de la HEP-BEJUNE	4
5.1	Moments forts de la période 2018-2020	4
5.2	Formation initiale	5
5.3	Formation continue et postgrade	6
5.4	Recherche	6
5.5	Prestations de services	7
5.6	La HEP-BEJUNE en chiffres	7
6.	Perspectives	8
7.	Proposition	8

1. Synthèse

La Commission interparlementaire de contrôle de la HEP-BEJUNE (CIP HEP-BEJUNE) a pour mission d'accompagner la haute école dans le cadre de la haute surveillance par les trois parlements cantonaux et d'établir un rapport d'activités annuel à l'attention de ces derniers. Par la présente, le rapport d'activités 2020 de la CIP HEP-BEJUNE est soumis au Grand Conseil, conjointement avec le rapport d'information bisannuel 2018 – 2020 de la HEP-BEJUNE.

Lors de ses rencontres réduites en 2020 au nombre de deux en raison du COVID-19, la CIP HEP-BEJUNE s'est penchée sur plusieurs sujets. Outre les comptes 2019 de la HEP qui ont présenté un excédent comptable de près de 700 000 francs en raison d'un nombre d'étudiantes et d'étudiants plus faible que prévu, la Commission a été informée de l'état d'avancement du projet d'accréditation institutionnelle de la haute école tricantonale. Elle s'est également intéressée au financement de la recherche,

au taux d'échec des étudiants de troisième année en formation primaire, à la gestion de la crise sanitaire par la HEP, ainsi qu'à l'adaptation des formations initiales et continues de la haute école à l'éducation numérique.

De son côté, la HEP présente dans son rapport bisannuel 2018-2020, publié pour la première fois sous forme exclusivement numérique, l'éventail des projets qu'elle a réalisés au niveau de son pilotage (p.ex. l'obtention des certifications ISO 9001 et ISO 21001), ainsi qu'au niveau de ses missions de base : formation initiale et continue du corps enseignant, recherche appliquée et développement, et prestations de service. Deux projets en lien avec le bilinguisme ont pu être concrétisés, l'un avec la PH Bern (possibilité pour les étudiantes et étudiants germanophones du degré secondaire I de se former à la didactique du français langue seconde à la HEP-BEJUNE), l'autre avec la PH Karlsruhe et l'Université de Strasbourg (ouverture d'un nouveau Certificat d'études avancées « Enseignement immersif / Bilingualer Unterricht »). Sur le plan politique, la HEP informe du bon état d'avancement du projet de révision du Concordat fondateur de la haute école, mené conjointement avec les départements de l'éducation des trois cantons BEJUNE. Un éventail statistique (nombre d'étudiantes et d'étudiants, ressources humaines, finances) clôture le rapport bisannuel.

2. Bases légales

- Article 52, alinéa 1 de la loi du 4 juin 2013 sur le Grand Conseil (LGC ; RSB 151.21)
- Article 16 alinéa 3 du Concordat intercantonal instituant la Haute Ecole Pédagogique commune aux cantons de Berne, Jura et Neuchâtel (Concordat HEP-BEJUNE)
- Article 22 alinéa 3 du Concordat HEP-BEJUNE

3. Description de l'affaire

La Commission interparlementaire de contrôle de la HEP-BEJUNE (CIP HEP-BEJUNE) a pour mission d'accompagner la haute école dans le cadre de la haute surveillance par les trois parlements et d'établir un rapport d'activités annuel à l'attention de ces derniers. Son rapport d'activités est soumis à chacun des parlements cantonaux conjointement avec le rapport d'information bisannuel de la HEP-BEJUNE.

Donnant suite à une proposition formulée en 2020 par la Députation francophone du Grand Conseil, l'objet principal de la présente affaire a été permuté : alors qu'auparavant c'était le rapport de la HEP-BEJUNE qui constituait le principal document porté à la connaissance du Grand Conseil, la présente affaire porte désormais sur le rapport de la Commission interparlementaire de contrôle de la HEP-BEJUNE (CIP HEP-BEJUNE) pour l'année 2020¹ (annexe 1), conformément aux dispositions du Concordat HEP-BEJUNE (article 16 alinéa 3). Il est accompagné des comptes 2019 de la HEP-BEJUNE (annexe 3) et du rapport bisannuel de la haute école portant sur les années académiques 2018-19 et 2019-20 (annexe 4).

Ce changement de procédure concerne uniquement la structure du présent rapport ; les informations transmises au Grand Conseil ont la même teneur que lors des rapports des années précédentes. La nouvelle pratique correspond à celle en vigueur pour les rapports de la CIP HES-SO, de la CIP HE-Arc et de la CIP de la Convention scolaire romande transmis au Grand Conseil.

¹ A des fins de transparence puisqu'il n'a pas encore été porté à la connaissance du Grand Conseil, le rapport 2018-2019 de la CIP HEP-BEJUNE – portant exceptionnellement sur deux ans en raison d'un changement au niveau de la présidence de la commission – est ajouté à la documentation (annexe 2).

4. Synthèse du rapport 2020 de la Commission interparlementaire de contrôle de la HEP-BEJUNE (CIP HEP-BEJUNE)

Au cours de ses deux séances de 2020, la Commission a traité plusieurs sujets en lien avec le fonctionnement de la HEP-BEJUNE ; ils sont résumés dans cette section.

La CIP HEP-BEJUNE s'est penchée sur les comptes 2019 de l'institution, qui se sont soldés par un excédent budgétaire d'environ 700 000 francs, notamment en raison d'une baisse du nombre d'étudiantes et d'étudiants dans les filières primaire et secondaire.

La Commission a également été informée de l'avancement du projet d'accréditation institutionnelle. Cette accréditation prévue par la Loi fédérale sur l'encouragement des hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles (LEHE) a pour but de garantir la qualité de l'enseignement, de la recherche et des prestations de services des hautes écoles en Suisse. L'accréditation constitue non seulement un label de qualité indispensable à la HEP-BEJUNE mais également une condition sine qua non pour pouvoir décerner des titres HEP de formation d'enseignantes et d'enseignants reconnus en Suisse selon les standards de la CDIP. La haute école BEJUNE a déposé en 2019 sa demande d'admission à l'accréditation institutionnelle. Conformément à la procédure, elle a mené une procédure d'auto-évaluation dont le rapport a été remis en automne 2020 à l'Agence suisse d'accréditation et d'assurance qualité.

Pour répondre à une interrogation de la CIP HEP-BEJUNE qui s'inquiétait de voir une hausse des échecs définitifs entre la première année et la troisième année d'études dans la filière de formation primaire, la haute école a présenté des statistiques qui semblent indiquer que des efforts ont été menés afin d'inverser cette tendance, à savoir que le taux d'échec définitif en fin de parcours soit inférieur à celui constaté en début de cursus.

La commission interparlementaire s'est également intéressée au financement de la recherche, qui prend une ampleur croissante dans les HEP. La haute école tricantonale a bénéficié de financements de la part de swissuniversities et d'autres dans le cadre des PNR.

Thème devenu incontournable, la gestion de la pandémie du COVID-19 a également été au centre des préoccupations de la CIP HEP-BEJUNE. Comme les autres hautes écoles du pays, la HEP a dû faire basculer ses enseignements à distance en très peu de temps. Dès le mois de mars 2020, une cellule de crise a été créée, qui a coordonné les mesures sanitaires sur les trois sites de la haute école. La Commission a pu constater que les mesures édictées par la Confédération sont strictement appliquées à la HEP. Le Rectorat a établi un plan de protection, il communique régulièrement avec le personnel et le corps étudiant, et a mis en ligne une page internet qui est actualisée régulièrement.

Autre sujet d'actualité, la Commission a été informée des travaux menés par la HEP en vue d'adapter son enseignement à l'éducation numérique. En formation primaire, dès la rentrée 2020, un module supplémentaire de 36 périodes qui touche les trois axes « science informatique », « éducation aux médias » et « utilisation des outils » est proposé aux étudiantes et étudiants en plus des 180 ECTS du Bachelor. Les personnes qui l'auront suivi pourront enseigner la discipline « éducation numérique » dans les trois cantons pour les 7e, 8e, 9e et 10e années. L'inscription de l'éducation numérique dans le cursus sera effective dès 2022. Concernant la formation pour le secondaire I, la HEP a informé la Commission qu'elle ferait la demande au Comité stratégique d'introduire la discipline « éducation numérique » dans le plan de formation de la haute école, tandis que pour le secondaire II, le CAS Informatique en partenariat avec l'UniNE a débuté. Enfin, pour ce qui est de la formation continue, la planification de la formation des enseignantes et enseignants du terrain est en discussion avec les cantons.

5. Synthèse du rapport 2018-2020 de la HEP-BEJUNE

Le rapport bisannuel de la HEP-BEJUNE est publié pour la première fois sous un nouveau format. Le rapport est disponible uniquement en ligne, et mélange textes, images et graphiques. Un message vidéo du recteur complète le rapport.

Les éléments les plus saillants du rapport 2018-2020 de la haute école sont présentés ci-dessous.

5.1 Moments forts de la période 2018-2020

Révision du Concordat de la HEP

Inchangé depuis la création de la HEP il y a près de vingt ans, le Concordat a dû être adapté à de nombreux changements qui sont intervenus sur le plan du paysage national des hautes écoles et au niveau du fonctionnement interne de l'institution. Point d'orgue de cette révision, la création d'un nouvel organe – le Conseil de la HEP, qui aura la compétence de définir la stratégie en matière de formation, de recherche et de prestations de services – permettra de décharger le Comité stratégique qui pourra se concentrer sur le pilotage stratégique et financier de la HEP. Après avoir obtenu l'approbation des trois cantons concordataires, le nouveau concordat est entré en vigueur le 1^{er} août 2021.

Stratégie institutionnelle

La HEP-BEJUNE a élaboré un plan d'intention comprenant les projets qu'elle propose au Comité stratégique de réaliser au cours des prochaines années dans les axes suivants :

- (1) consolider son statut d'institution professionnelle au service de ses partenaires de l'espace BEJUNE,
- (2) renforcer sa propre culture de la qualité,
- (3) parachever son autonomisation.

Sur la base du plan d'intention et des besoins formulés par les cantons BEJUNE, ces derniers fixeront ensuite avec la HEP un contrat de prestations portant sur la période 2022 à 2025.

Amélioration continue

Dans le courant de l'automne 2019, la HEP a obtenu la validation et la reconnaissance de son système d'assurance qualité par une double certification ISO 9001 et ISO 21001.

COVID-19

Dès mars 2020, la HEP-BEJUNE a adapté ses modalités d'enseignement de sorte à permettre l'enseignement à distance. Les médiathèques de leur côté ont dû fermer leurs portes durant près de deux mois. En collaboration avec les responsables cantonaux de l'informatique scolaire, leurs services techniques ont contribué à limiter la fracture numérique en mettant à disposition plus de 200 tablettes et ordinateurs lors de la fermeture des écoles. Du côté du personnel de la HEP, le télétravail est devenu la norme.

Egalité et développement durable

Sous l'égide du programme fédéral P7 « Egalité des chances et développement des hautes écoles » 2017-2020, qui réunit quatre hautes écoles pédagogiques romandes (HEP-BEJUNE, HEP FR, HEP Vaud et HEP VS), la haute école pédagogique de l'Arc jurassien a coordonné la publication en 2019 d'un état des lieux de l'égalité et de la diversité dans les HEP romandes. Les tendances qui se dégagent de ce monitoring ont débouché en 2020 sur la mise à disposition d'un guide visant à fixer des priorités d'action en faveur de l'égalité des chances et de la diversité au sein de chaque institution partenaire, selon une planification annuelle, qui court jusqu'en 2023.

Partenariats

Elu depuis le 1^{er} septembre 2020 à la vice-présidence de la Chambre de swissuniversities en charge de la formation des enseignant·e·s, le recteur de la HEP-BEJUNE Maxime Zuber fait désormais partie du Comité de l'organisation faîtière des hautes écoles suisses.

Sur le plan intercantonal, la HEP contribue au développement de l'espace romand de la formation du personnel enseignant en siégeant au sein du Conseil académique des hautes écoles romandes en charge de la formation des enseignants (CAHR), dont elle a assumé la présidence du 1^{er} septembre 2018 au 31 décembre 2020.

Sur le plan transfrontalier, la HEP a continué d'œuvrer au sein de la « Communauté du savoir », qui regroupe les hautes écoles françaises et suisses de l'Arc jurassien et qui vise à renforcer, valoriser et stimuler les collaborations en matière de recherche, d'enseignement et d'innovation.

Ressources humaines

Les nouveaux règlements sur le statut du personnel sont entrés en vigueur durant l'année 2018. En application de ces nouveaux règlements, le rectorat a procédé à la nomination des membres du personnel académique qui occupent une fonction de professeure ou professeur à compter du 1^{er} août 2019.

Au terme d'un premier mandat, le recteur et la vice-rectrice de la recherche et des ressources documentaires ont été reconduits dans leurs fonctions pour une nouvelle période de quatre ans, reconductible.

Gestion administrative et financière

Au cours des années 2018, 2019 et 2020, la HEP-BEJUNE a présenté des comptes dans les limites du budget. Les excédents budgétaires ont été attribués d'une part à des projets spécifiques, comme l'adaptation des formations initiales et continues aux directives de la CIIP dans le domaine de l'éducation numérique, et d'autre part à la réserve générale de la HEP, qui lui permettra de faire face à des hausses imprévues de ses charges au cours des années futures.

Informatique et numérisation

La HEP a réalisé en 2019 un état des lieux des pratiques numériques académiques et proposé des pistes d'amélioration. A titre d'exemple, la HEP a adopté de nouveaux outils visant à faciliter l'interaction numérique dans les salles de cours de même qu'avec les tableaux blancs interactifs. Dès le printemps 2020, la numérisation des pratiques institutionnelles s'est accélérée avec le passage à distance de l'enseignement dicté par la pandémie de COVID-19. Les plateformes institutionnelles telles que Moodle ou l'environnement Google Education ont grandement facilité la structuration des composantes numériques d'enseignement.

5.2 Formation initiale

Formation primaire

La période sous revue a connu une refonte curriculaire avec l'adoption d'un nouveau plan d'études. Figures de proue de cette innovation académique, les « Carrefours d'intégration » sont un espace d'échange sur des thématiques spécifiques ; ils visent une appropriation et une intégration des savoirs en réunissant divers acteurs tels que les étudiantes et étudiants, des membres du personnel académique ainsi que des tiers. Les premiers retours que la direction de la filière a reçus sont encourageants.

La HEP a développé le concept de Dossier numérique : il s'agit d'un portfolio de compétences électronique, dans lequel des traces audio, vidéo et écrites sont recueillies. Ce dispositif permet un échange

qualitatif entre l'étudiante ou étudiant et la formatrice ou formateur en établissement (FEE) répondant de la pratique professionnelle. L'étudiante ou étudiant développe ainsi sa réflexivité et prend conscience de son évolution professionnelle tout au long de sa formation.

Formation secondaire

Une collaboration avec la PH Bern s'est concrétisée au cours de la période sous revue : pour les étudiantes et étudiants germanophones, il est désormais possible de se former à la didactique du français langue seconde à la HEP-BEJUNE.

Formation en pédagogie spécialisée

La filière a renforcé son partenariat avec les responsables cantonaux de l'enseignement spécialisé de l'espace BEJUNE. Dans cette perspective, le 1^{er} colloque des directions de l'espace BEJUNE à propos de la gestion de la diversité s'est tenu en novembre 2019.

5.3 Formation continue et postgrade

Au cours de la période sous revue, les enseignantes et enseignants des classes de 3^e année de l'espace BEJUNE ont eu l'occasion de se former aux nouveaux moyens d'enseignement (MER) des mathématiques.

L'année 2020 a vu l'ouverture d'un nouveau Certificat d'études avancées, le CAS « Enseignement immersif / Bilingualer Unterricht ». Cette formation, conduite en partenariat avec la PH Karlsruhe et l'Université de Strasbourg, vise à doter les enseignantes et enseignants de compétences et d'outils nécessaires pour préparer, adapter et dispenser un enseignement de qualité en classe bilingue (allemand-français). Organisé principalement à distance (classe virtuelle) et partiellement en présentiel, ce CAS inclut deux semaines de stage dans une classe bilingue en Allemagne, en France ou en Suisse.

5.4 Recherche

Durant la période sous revue, le département de la recherche a mis en œuvre sa stratégie 2018-2023. Une cinquantaine de projets ont été conduits. Les fonds de tiers acquis auprès des instances nationales et internationales de financement de la recherche se sont élevés à environ 600 000 francs.

Au niveau organisationnel, un Centre de soutien et de promotion de la recherche a été créé afin de soutenir les chercheuses et chercheurs, par exemple par du conseil méthodologique ou du soutien pour des demandes de fonds. Une Commission Recherche & Développement a en outre été instituée dans le but d'opérer une évaluation formative des projets à différents moments du processus de recherche.

Les résultats de la recherche ont pu être valorisés auprès de la communauté éducative BEJUNE à travers plusieurs manifestations scientifiques et pédagogiques.

Le département de la recherche a aussi contribué à la formation du personnel académique ainsi que des étudiantes et étudiants de la HEP-BEJUNE au travers de différentes activités pédagogiques : cours, ateliers, modules de crédits d'ouverture, etc.

5.5 Prestations de services

Résultat d'un mandat cantonal, un ouvrage spécifique sur le thème de l'enseignement dans des classes à degré multiple a été publié. Cette publication, accompagnée de capsules vidéo tournées dans plusieurs classes, constitue un outil pédagogique utile pour les enseignantes et enseignants des classes multidegrés.

Les Editions HEP-BEJUNE ont aussi relevé le défi du numérique en publiant des ouvrages en ligne (capsules vidéo téléchargeables) ou en libre accès (Open Access).

Les médiathèques ont également pris le virage du numérique, p.ex. en proposant un accès à Storyplay, bibliothèque numérique de littérature jeunesse pour les élèves de trois à dix ans.

Toujours à l'affût de nouveaux outils pédagogiques, les bibliothécaires ont choisi de développer les « tapis à histoires ». Ces créations textiles originales, tout en volumes, reproduisent une histoire et peuvent être utilisés comme support d'animation dans le cadre de la promotion de la lecture, mais également lors d'activités pluridisciplinaires et transversales en langues ou dans les activités créatrices et théâtrales.

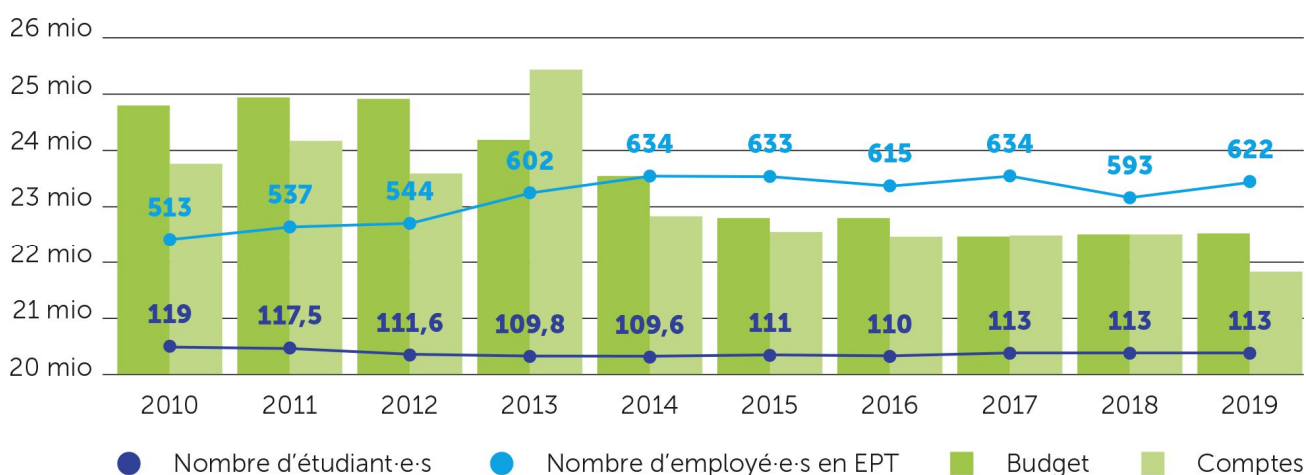
5.6 La HEP-BEJUNE en chiffres

Cette section du rapport bisannuel dévoile les statistiques concernant le nombre d'étudiantes et étudiants, le personnel et les finances. Le nombre d'étudiantes et d'étudiants en formation initiale est légèrement fluctuant d'une année à l'autre ; toutefois, il est assez stable lorsqu'on considère l'ensemble de la période 2018-2020. En revanche, au niveau de la formation continue et postgrade, on note une forte croissance des inscriptions entre les années académiques 2018-19 et 2019-20.

Le graphique ci-après, repris du rapport bisannuel, montre que sur les dix dernières années, la HEP-BEJUNE est parvenue à former un nombre croissant d'étudiantes et d'étudiants avec des ressources budgétaires en baisse. Ce défi a pu être relevé notamment grâce à une amélioration de son efficacité et par des mesures de réorganisation des formations sur les sites.

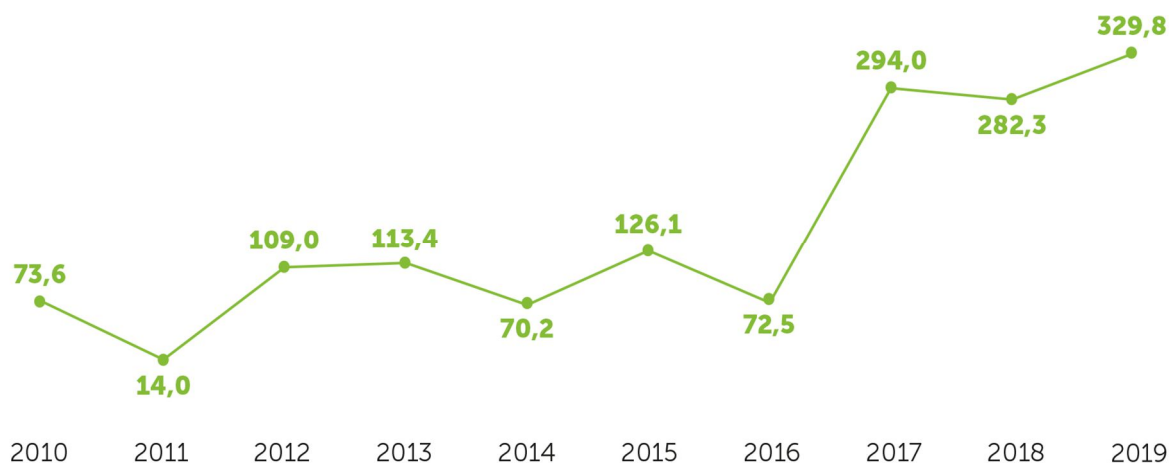
Attention : les couleurs des grandeurs « Nombre d'étudiant·e·s » (bleu foncé selon la légende) et « Nombre d'employé·e·s en EPT » (bleu clair selon la légende) sont inversées sur le graphique.

Graphique 1 : Evolution sur les dix dernières années des budgets et des comptes en millions de francs en regard du nombre de personnes employées et d'étudiantes et étudiants



Le graphique suivant est également très intéressant : il présente les très bons résultats obtenus par la HEP-BEJUNE en matière d'acquisition de fonds de tiers depuis 2017.

Graphique 2 : Evolution sur les dix dernières années du volume de fonds de tiers acquis par la HEP-BEJUNE



6. Perspectives

La révision du Concordat, approuvée par les trois cantons BEJUNE, permettra à la HEP-BEJUNE de continuer à jouer un rôle important dans le paysage national des hautes écoles, ainsi que dans le paysage de l'Arc jurassien en tant que centre de compétence pour les questions liées à la formation du corps enseignant d'aujourd'hui et de demain.

Dès 2022, la HEP-BEJUNE sera en outre pilotée au moyen d'un contrat de prestations quadriennal passé entre le rectorat de la HEP et le Comité stratégique, composé des trois Conseillères et Conseillers d'Etat des cantons BEJUNE en charge de la formation. Ce document indiquera les prestations que les trois cantons de l'Arc jurassien demandent à la haute école d'atteindre ainsi que l'enveloppe financière qui lui est octroyée pour réaliser ces objectifs. Parmi eux figurent notamment l'adaptation des formations initiales et la mise sur pied de formations continues dans le domaine du numérique, en droite ligne des travaux menés par la CIIP. Autres sujets d'importance, la pédagogie à visée inclusive ainsi que le développement durable.

La HEP-BEJUNE sera ainsi bien outillée pour garantir des prestations de qualité et en adéquation avec les besoins du terrain au niveau de la formation initiale et continue, de la recherche appliquée et des services à la collectivité.

7. Proposition

Le Grand Conseil prend connaissance du rapport d'activité 2020 de la Commission interparlementaire HEP-BEJUNE, ainsi que du rapport bisannuel 2018-2020 de la HEP-BEJUNE.

Pièces jointes

- Rapport 2020 de la Commission interparlementaire de la HEP-BEJUNE (CIP HEP-BEJUNE)
- Rapport 2018-2019 de la CIP HEP-BEJUNE
- Comptes 2019 de la HEP-BEJUNE
- Rapport bisannuel 2018-2020 de la HEP-BEJUNE